

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 31 JANVIER 2023 _ 18H30

Excusés : Christelle Varache pouvoir à Philippe Charpentron, Emmanuelle Mercier pouvoir à Guillaume Bonnevin, Jean-Luc Gestreau pouvoir à Patrick Ravaudet, Natacha Audebert pouvoir à Isabelle Terminet, Karine Nicolas et Maxime Dauvel.

Aménagements de sécurité RD 15 et rue des Vergers

A la suite des travaux d'aménagement du bourg, il est envisagé de réaliser un plateau ralentisseur rue de Cognac, au niveau de la place Volmunster. De plus, il est nécessaire de réaliser un plateau ralentisseur rue des Charrons, pour gommer un problème de sécurité vis-à-vis des eaux pluviales devant le n°2. L'estimation de BETG est de 14 470€ HT pour l'ensemble. Nous pouvons demander une aide au Département au titre des amendes de police. Nous pourrions ajouter à cette demande la reprise du plateau ralentisseur rue de Fontainebleau côté cimetière (estimation de BETG : 2 990€ HT).

En ce qui concerne la rue des Vergers, la vitesse a tendance à être excessive pour les véhicules qui descendent le long de l'église vers la rue des Vergers. Les piétons ne sont pas en sécurité. Après concertation, il est souhaité l'instauration d'un sens unique de circulation dans le sens rue de Neuvicq vers la rue Saint-Martin. Les véhicules susceptibles d'utiliser le sens opposé emprunteraient la rue Saint-Martin puis la rue de Neuvicq. Les riverains de la rue du Temple et de la rue des Vergers vont être consultés pour avis.

Vente parcelle agricole B584

Luc Villain a sollicité Monsieur le Maire car il est intéressé pour acquérir la parcelle B584 de 9a 08ca, située le long de la route de Rouillac, qui touche 2 de ses parcelles. Le conseil accepte de vendre cette parcelle pour 600€.

Avancement de grade

Johnny Ouzeneau peut passer d'agent de maîtrise à agent de maîtrise principal. Le poste est donc créé.

Rapport d'activités 2021 de Grand Cognac

Grand Cognac a transmis le rapport d'activités 2021, chaque conseiller présent en reçoit un exemplaire.

Questions diverses

La borne à verre située au cimetière est constamment pleine et des personnes déposent souvent le verre au pied. Il est décidé d'installer un panneau d'information.

Allure d'extérieur a réalisé des travaux supplémentaires dans le cadre du marché d'aménagement de la place Volmunster pour 988,20€. Il est nécessaire rédiger un avenant au marché.

L'association des maires de Charente a informé les communes qu'il était obligatoire de prendre une délibération fixant les modalités pratiques de la mise en œuvre du droit à la formation des élus et notamment le budget à obligatoirement inscrire chaque année au budget, de 2 à 20% des indemnités versées aux élus. Il est choisi d'inscrire 2% au budget chaque année, soit 584€.

Infos diverses

Le chemin rural n°1 dit du terrier des oliviers touchait à l'origine la ferme chez Paul à la Quantinerie. Pour sécuriser la sortie, le chemin a été déplacé. Monsieur le Maire a fait intervenir un géomètre pour régulariser le tracé actuel au cadastre.